PROGRAMME DE FORMATION

Bientraitance et prévention de la maltraitance en établissement et à domicile

Handicap & Inclusion

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0695	V2026-004	2 novembre 2026	Handicap & Inclusion

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
14 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	4 modules 16 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- Définir la bientraitance comme démarche et la maltraitance d'après sa définition légale, et en reconnaître les formes.
- Identifier les facteurs de risque liés à la personne, aux professionnels et à l'organisation, y compris la maltraitance ordinaire.
- Ancrer au quotidien le respect des droits, de l'intimité, de la dignité et des choix de la personne.
- Repérer des signes et situations à risque en décrivant des faits observables.
- Recueillir une parole, réagir sur le moment, alerter et signaler selon les circuits prévus.
- Contribuer à la démarche collective de prévention : analyse des événements, amélioration, soutien des équipes.

L'essentiel de la formation

Public visé

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux et des services à domicile (accompagnement, hôtellerie, animation, encadrement, administration) qui accompagnent des personnes âgées ou en situation de handicap, et souhaitent ancrer la bientraitance dans leurs pratiques, repérer les risques de maltraitance et savoir alerter.

Prérequis

- Aucun prérequis de diplôme.
- Travailler, ou se préparer à travailler, auprès de personnes accompagnées en établissement ou à domicile.
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet.

Modalités et déroulement

Formation à distance, accessible en ligne, en 14 heures. Chaque leçon part d'une mise en situation vidéo dans un établissement ou un service à domicile fictifs ; l'apprenant analyse des situations, repère des pratiques à risque, tranche des scénarios d'alerte, s'exerce au recueil de la parole dans des conversations simulées et rédige des outils réutilisables (fiche réflexe, écrit de signalement, plan d'amélioration). Temps de formation : environ 63 % de mises en situation, 25 % d'apports (vidéos, fiches) et 12 % d'évaluation. Accompagnement par un formateur par messagerie. Aucun geste de soin n'est enseigné.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; retours détaillés sur les scénarios et les conversations simulées ; productions (analyse de pratiques, écrit de signalement, plan d'amélioration) corrigées sur grille critériée ; quiz de fin de leçon ; évaluation finale composée d'un cas pratique et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 %.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier ; les conversations simulées se jouent au clavier, sans voix. Les situations de maltraitance sont évoquées sans image violente et annoncées en début de leçon ; elles peuvent faire écho à une expérience personnelle : chaque leçon rappelle qu'on peut faire une pause et à qui s'adresser. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation.

Tarif de la formation

Prix : **1 110 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 16 leçons — durée totale 14 h.

01 Comprendre la bientraitance et la maltraitance

1. La bientraitance : une culture et une démarche
2. Définir la maltraitance et ses formes
3. Facteurs de risque : la personne, les professionnels, l'organisation
4. Maltraitance ordinaire et institutionnelle : les gestes du quotidien

02 La bientraitance au quotidien

1. Respecter les droits et les choix de la personne
2. Communiquer avec respect, y compris dans les moments tendus
3. Intimité, dignité et rythme de vie au quotidien
4. Liberté d'aller et venir et restrictions : questionner sans décider seul

03 Repérer, alerter, signaler

1. Repérer les signes et les situations à risque
2. Recueillir une parole et réagir sur le moment
3. Alerter et signaler : le cadre légal et les circuits
4. Écrire un signalement factuel et protéger les personnes

04 Une démarche collective de prévention

1. La démarche bientraitance de l'établissement ou du service
2. Après un événement : analyser, accompagner, améliorer
3. Prévenir l'épuisement professionnel, facteur de risque
4. Atelier de synthèse — le plan d'action bientraitance